

Le partenariat Luxembourg – Cap Vert

La coopération entre le Luxembourg et le Cap Vert présentée par le ministère luxembourgeois.

Historique

Le début des relations en matière de coopération au développement entre le Luxembourg et le Cap Vert remonte aux années 1980. Le Cap Vert est devenu pays cible le 3 août 1993, date à laquelle a été signé un accord bilatéral général en matière de coopération au développement entre le Luxembourg et le Cap Vert. Cet accord cadre règle, de manière générale, les relations en matière de coopération au développement entre les deux Etats.

Les relations privilégiées entre le Luxembourg et le Cap Vert s'expliquent, en premier lieu, par la présence d'une forte communauté capverdienne au Luxembourg. Par ailleurs, le Cap Vert se situe parmi les pays les moins avancés (PMA), situation qui peut être expliquée en partie en raison des situations géographique et climatique peu favorables de l'archipel. D'un autre côté, l'éparpillement des différentes îles soulève un problème important en matière d'infrastructures, difficiles et chères à mettre en place.

Lors de la visite de Madame Lydie Err, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, au Commerce extérieur et à la Coopération en novembre 1998, les deux gouvernements ont convenu de baser l'ensemble de leurs relations sur un véritable partenariat et ont exploré dans cette perspective les possibilités d'élargir leur coopération notamment aux domaines économique et culturel. Cette visite officielle a permis de créer les bases pour l'établissement d'une Commission de Partenariat, qui se réunit au moins une fois par an au niveau

ministériel ou au niveau des hauts fonctionnaires, alternativement au Cap Vert et au Luxembourg. Cette commission analyse l'ensemble des relations en matière de coopération au développement, de coopération économique, de coopération culturelle, et elle permet de mener un dialogue politique. Un accord allant dans ce sens a été signé le 21 octobre 1999 lors de la première réunion de la Commission de Partenariat à Luxembourg.

Les relations privilégiées entre le Luxembourg et le Cap Vert s'expliquent, en premier lieu, par la présence d'une forte communauté capverdienne au Luxembourg.

L'idée d'organiser en 2001, à l'occasion de la 3^{ème} réunion de partenariat, une semaine culturelle capverdienne au Luxembourg a été retenue lors de la 2^e réunion de partenariat en 2000. Ceci va donner un nouvel élan aux relations avec le Cap Vert.

Les visites qui ont eu lieu au niveau politique ces dernières années témoignent de l'importance que les deux parties attachent à leur relation :

Novembre 1995 : Visite de SAR le Prince Guillaume au Cap Vert

Mai 1998 : Visite de Monsieur le Président du Cap Vert au Luxembourg

Juin 1998 : Visite de SAR le Prince Guillaume au Cap Vert

Novembre 1998 : Visite de Madame Err, Secrétaire d'Etat, et de Monsieur le Ministre Wolter au Cap Vert

Octobre 1999 : Première Commission de Partenariat au Luxembourg

Mai 2000 : Visite de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du Cap Vert au Luxembourg

Septembre 2000 : Deuxième Commission de Partenariat au Cap Vert

Mai 2001 : Visite de Monsieur le Premier Ministre et de Madame le Secrétaire aux Affaires étrangères du Cap Vert au Luxembourg

Octobre 2001 : Troisième Commission de Partenariat au Luxembourg

Les relations ont davantage encore été renforcées par l'ouverture d'une ambassade capverdienne au Luxembourg, ainsi que par le renforcement des moyens d'action des représentants sur place au Cap Vert.

Et financièrement ?

Les contributions luxembourgeoises n'ont cessé d'augmenter depuis le début des activités au Cap Vert, vu les excellents résultats des projets et les bonnes relations de travail entre les deux pays. Alors qu'au début, les déboursments de fonds s'élevaient à 60.000.000 LUF, l'enveloppe annuelle pour le Cap Vert a quadruplé depuis lors.

Au cours de l'année 1994, le Luxembourg s'est placé dans le peloton des cinq premiers bailleurs de fonds du Cap Vert, en chiffres absolus de l'aide déboursée. Actuellement la coopération luxembourgeoise se situe à la troisième

place après celles du Portugal et de l'Union européenne.

Géographiquement, l'assistance a débuté sur l'île de Santo Antão qui a bénéficié depuis 1993 de 53,4 % des financements, et qui continue à être la première île capverdienne bénéficiaire de l'aide luxembourgeoise. En 1996 l'extension à d'autres îles a été décidée avec la construction d'un internat à Praia (île de Santiago) et le soutien aux infrastructures de santé à São Nicolau. Les projets qui couvrent l'ensemble de l'archipel, sans privilégier une île en particulier, représentent 20,4 % des déboursments de la coopération bilatérale luxembourgeoise au Cap Vert.

Depuis le début des relations avec le Cap Vert, quelque 1,7 milliards LUF ont été déboursés par le Luxembourg.

La coopération bilatérale avec le Cap Vert couvre un large éventail de secteurs : éducation, santé, électrification, eau et assainissement, infrastructures, tourisme, agriculture, etc. 90 % des interventions bilatérales sont exécutées par Lux-Development.

La coopération multilatérale se concentre sur le secteur de la population avec le FNUAP¹, sur la réforme du système douanier avec la CNUCED², sur la lutte contre la désertification avec le PNUD-UNSO³ et sur la lutte contre la polio-myélite avec l'OMS⁴.

Les ONG luxembourgeoises Association d'Amitié avec le Peuple Capver-

dien, Pharmaciens sans frontières et SOS Interfonds ont réalisé et continuent de mettre en œuvre des projets dans les secteurs sociaux (santé, éducation, agriculture, enfance défavorisée etc.).

A deux reprises, le Luxembourg et le Cap Vert ont collaboré dans le cadre de projets d'urgence : un soutien logistique a été apporté en 1995 pour la lutte contre le choléra, et une aide d'urgence a été fournie en 1995 en faveur des victimes de l'éruption du volcan Fogo.

Au niveau communal, la ville de Luxembourg et la ville de Praia ont collaboré de 1987 à 1990 dans un projet de 11,5 millions LUF dans le secteur de l'eau : construction de bornes fontaine, de réservoirs d'eau et fourniture de camions citerne. Par ailleurs, lors de chaque Commission de Partenariat les communes sont représentées au niveau des délégations.

La coopération bilatérale

Education

Un tiers des projets ont pour objectif global le soutien de la politique nationale d'éducation du Cap Vert. Cet objectif est atteint par la construction et l'équipement d'internats, de lycées secondaires (classiques et techniques) et d'écoles préscolaires, ainsi que par la formation de professeurs de l'enseignement secondaire. Actuellement, un des grands problèmes auxquels devra faire face le gouvernement du Cap Vert

est la forte augmentation du nombre d'élèves. Dans l'enseignement secondaire, 4.000 étudiants n'auront pas de salle de classe à la rentrée 2001.

Le nouveau gouvernement souhaite mettre l'accent sur la notion d'égalité des chances entre le milieu urbain et rural en termes de qualité de l'enseignement et en terme d'accès à l'enseignement. Des réflexions se font sur la gestion et les stratégies à développer afin d'optimiser le plus possible tous les enseignements (technique, classique et professionnel).

Des discussions sur une approche plus globale sont en cours, à l'instar de ce qui a été entrepris dans le secteur de la santé.

Energie

En matière d'électrification rurale, des projets d'extension des réseaux électriques ont été effectués dans les îles de Santo Antão et de São Nicolau par la construction de nouvelles lignes électriques de moyenne et basse tension et de postes de transformation. Le renforcement des unités de maintenance des réseaux et des centrales a été réalisé par le biais de la formation et du perfectionnement de techniciens ainsi que par l'actualisation du plan directeur d'électrification. Ces projets ont un impact non négligeable sur l'économie des îles ainsi que sur la qualité de vie des populations.

Santé

Dans le domaine de la santé, la coopération initiale se situait surtout dans le domaine de la construction, de la réhabilitation, de l'agrandissement et de l'équipement de structures de santé, sans oublier un projet d'assistance à l'INPS (Institut National de Prévoyance Sociale), visant à améliorer l'efficacité du système de protection social.

En 1998, le Ministère a initié une évaluation de tous les projets de santé mis en œuvre au Cap Vert en mettant l'accent sur l'impact des projets et leur bonne exécution. Les recommandations ont porté essentiellement sur l'amélioration de l'organisation du système de santé en général, de la gestion du réseau sanitaire, de la maintenance des équipements, ainsi que sur l'appui aux laboratoires. Une stratégie d'intervention

Habitat social à Ponta do Sol (Santo Antão) Photo: Ministère de la coopération



dans ce domaine a donc été élaborée en conséquence. Grâce à cet effort, une meilleure programmation est maintenant possible.

Actuellement, deux projets d'équipements en matériel médical (centre de santé à Porto Novo et bloc opératoire à Praia) sont en cours, pour lesquels un accent particulier a été mis sur le volet maintenance des équipements.

Un projet de santé scolaire formera les enseignants aux principes de base de l'éducation à la santé et les écoles seront équipées de blocs sanitaires.

Un projet de soutien de tout le district Nord de Santiago est en cours de formulation, ainsi qu'un projet de lutte contre les drogues (prise en charge médicale et réinsertion sociale) en collaboration avec le Fonds de Lutte contre le Trafic des Stupéfiants du Luxembourg.

Eau et assainissement

A Santo Antão, le projet "eau et assainissement" vise à améliorer les conditions de vie et la situation sanitaire des populations urbaines par un approvisionnement rationalisé de l'eau potable, un système de collecte de déchets, et la réalisation des fosses septiques et de systèmes de collecte des eaux usées.

A São Nicolau, le Luxembourg finance un projet qui se concentre sur la collecte des déchets solides, avec des composantes d'équipement, d'assistance technique pour l'amélioration de la gestion financière et la création de décharges officielles, le tout étant encadré par une large campagne de sensibilisation de la population.

Sur l'île de Santiago, un projet dans la commune de São Domingos permettra d'améliorer l'approvisionnement actuel en eau potable et d'étudier si les réserves d'eau disponibles permettront de réaliser des branchements domiciliaires. Ici également, une campagne de sensibilisation de la population est prévue afin de favoriser la viabilité du projet.

La fourniture d'une sondeuse prévue en 2002 permettra au Cap Vert de mieux exploiter ses eaux souterraines.

Agriculture

Un projet de valorisation de la filière caprine à Santo Antão vise à améliorer

le revenu des éleveurs et à créer des activités économiques. Il s'agit de stabiliser la population par un appui technique dans la pratique de l'élevage et dans la production et la valorisation de ses produits. Au-delà d'un volet relatif à une meilleure organisation de l'élevage de chèvres, le projet comporte également un volet d'activité créatrice de revenus par la production et la vente de fromage de chèvre.

Autres secteurs

* Le développement du secteur du tourisme a d'abord été pris charge à Santo Antão, et un projet de formation nationale en hôtellerie et en restauration est en cours de formulation.

La coopération du Luxembourg avec le Cap Vert est en train de s'enrichir d'un aspect additionnel: une collaboration future entre des municipalités capverdiennes et luxembourgeoises.

* Le projet "Habitat économique" agit à deux niveaux : d'une part il vise à favoriser le retour et l'installation de cadres capverdiens en milieu rural en leur donnant la possibilité d'accéder à l'achat d'appartements et d'autre part, la vente des appartements alimente un fonds dont l'objectif est de contribuer à la construction d'habitations sociales destinées aux catégories les plus défavorisées de la population.

* Un projet de soutien de petites et moyennes entreprises a fonctionné selon le même principe : la construction et la vente de hangars industriels à des industries/entreprises ayant les moyens de s'agrandir permet d'alimenter un fonds pour le Développement Industriel qui finance à son tour des projets d'appui aux petites et moyennes industries/entreprises.

* Au niveau de la Direction Générale de la Coopération Internationale, un appui technique a été donné afin d'améliorer la gestion de l'aide internationale (amélioration des procédures administratives et formation du personnel).

Aide alimentaire

Au Cap Vert, les activités agricoles sont handicapées par la rareté des précipitations, ce qui explique que le pays n'est

pas autosuffisant sur le plan alimentaire. Le Luxembourg fournit depuis un certain nombre d'années une aide alimentaire au Cap Vert. L'équivalent de 204 millions LUF a déjà été fourni en partie en nature, sous forme de blé, et en partie sous forme de fonds de contrepartie. Ainsi la vente des aliments permet de contribuer à un fonds qui finance des activités de l'ICASE⁵ ainsi que de petits projets dans le domaine social.

L'importance du partenariat

La coopération du Luxembourg avec le Cap Vert est basée sur le partenariat et le développement participatif, notamment à travers une collaboration étroite non seulement avec Lux-Development et les ONG luxembourgeoises actives au Cap Vert, mais surtout avec le gouvernement et l'administration capverdiennne, également à un niveau décentralisé avec les municipalités. Dans ce contexte, soulignons la coopération efficace sur laquelle nous avons pu compter avec l'association des municipalités de Santo Antão. Ce partenariat est en train de s'enrichir d'un aspect additionnel : une collaboration future entre des municipalités capverdiennes et luxembourgeoises.

Vers une programmation pluriannuelle

Lors de la visite du Premier Ministre en mai dernier, les deux Gouvernements sont revenus sur l'idée d'une programmation pluriannuelle, qui avait été lancée en juin 1996. Les secteurs d'intervention seraient principalement la santé, l'éducation ainsi que l'eau et l'assainissement. Les discussions dans ce sens ont été reprises avec le nouveau gouvernement. Une telle programmation permettrait de mieux cibler la programmation sectorielle, et devrait mieux s'intégrer dans le nouveau plan national de développement du Cap Vert, qui est en cours d'élaboration.

Ministère de la coopération

¹ Fonds des Nations Unies pour la population

² Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

³ Bureau de lutte contre la désertification et la sécheresse

⁴ Organisation mondiale de la santé

⁵ Institut Capverdien d'Action Sociale Scolaire